



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/9/INF/21
10 Octobre 2003

ANGLAIS, FRANÇAIS ET
ESPAGNOL SEULEMENT

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE
FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES,
TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Neuvième réunion

Montréal, 10-14 Novembre 2003

Point 4.1 de l'ordre du jour*

AIRES PROTÉGÉES: LES RÉSULTATS DU CINQUIÈME CONGRÈS MONDIAL SUR LES PARCS

L'accord de Durban

Note du Secrétaire exécutif

1. Comme il l'a indiqué dans sa note sur les résultats du Cinquième Congrès mondial sur les parcs, qui s'est tenu à Durban, Afrique du Sud, du 8 au 17 septembre 2003 (UNEP/CBD/SBSTTA/9/6/Add.2), le Secrétaire Exécutif fait circuler ci-joint, pour information aux participants à la neuvième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA), l'Accord de Durban, qui est l'un des cinq principaux résultats du Congrès. Les autres résultats majeurs, à savoir le Plan d'action de Durban, le Message à la Convention pour la diversité biologique, les Recommandations du Congrès, et les Questions émergentes, sont émis sous forme d'addendum au présent document.

2. Le document est distribué dans les langues et le format dans lesquels il a été transmis au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

* UNEP/CBD/SBSTTA/9/1.



LES RESULTATS DU CMP

L'ACCORD DE DURBAN

Notre engagement mondial pour l'homme et les aires protégées

Nous, les 3000 participants au Ve Congrès mondial sur les parcs, célébrons les aires protégées, exprimons notre inquiétude et appelons à agir de toute urgence. Nous témoignons que ces lieux, les plus propices à l'inspiration et à la spiritualité, les plus indispensables à la survie des espèces et des écosystèmes, les plus vitaux pour la sauvegarde des ressources alimentaires, de l'air et de l'eau, les plus essentiels à la stabilisation du climat, les plus uniques pour le patrimoine culturel et naturel, méritent, entre tous, que l'humanité les entoure d'un soin particulier. Nous appelons à agir au bénéfice des aires protégées pour pouvoir conserver et partager équitablement les bénéfices issus des aires protégées.

Ce que nous sommes

Nous sommes une assemblée de gestionnaires des ressources, de scientifiques, de fonctionnaires et de chefs d'industrie. Nous comptons dans nos rangs des dirigeants d'organisations non gouvernementales – petites et grandes –, d'institutions internationales et de groupes communautaires. Nous avons avec nous des populations autochtones et mobiles et des communautés locales. Nous sommes des hommes et des femmes, de toutes les générations, venus de grands centres urbains ou de petits villages de 154 pays. Nous avons en partage l'expérience des frontières les plus sauvages de la Terre et de ses territoires les plus dégradés. Nous sommes les messagers de personnes innombrables qui, partout dans le monde, expriment leur inquiétude.

Un monde en évolution rapide

Partout, nous sommes les témoins de grands bouleversements : changements climatiques, morcellement des paysages terrestres et marins et propagation d'espèces exotiques envahissantes. Nous voyons la population augmenter, la mondialisation, l'urbanisation et la décentralisation s'accélérer tandis que les demandes se font plus pressantes sur les ressources alimentaires, les fibres, les combustibles et l'eau. Nous voyons la diversité biologique et culturelle s'appauvrir et des écosystèmes, qui sont les organes

vitaux de la Terre, cesser de fonctionner. Nous voyons 3 000 000 000 d'êtres humains qui vivent dans la pauvreté et livrent un combat quotidien pour survivre. Sous nos yeux, défilent les visages des dirigeants mondiaux et communautaires, trop souvent accablés de demandes sociales pour s'occuper des systèmes de support de la vie sur Terre.

Un nouveau modèle pour les aires protégées

Dans ce monde en évolution, notre approche des aires protégées et de leur rôle vis-à-vis des objectifs plus généraux de la conservation et du développement doit être nouvelle et originale. Elle doit naturellement maintenir et promouvoir nos objectifs de conservation essentiels, qui tiendront équitablement compte des intérêts de tous ceux qui sont concernés. C'est ainsi que nous forgerons la synergie entre la conservation, le maintien des systèmes de support de la vie et le développement durable. Les aires protégées sont, pour nous, un moyen vital de réaliser cette synergie avec efficacité et de façon rentable. Les aires protégées sont, pour nous, la source de bénéfices par-delà les frontières – par-delà leurs frontières dessinées sur la carte, par-delà les frontières des États nations, par-delà les sociétés, les sexes et les générations.

Des raisons de célébrer

Nous célébrons le miracle de la diversité de la nature et des cultures dépositaires de la richesse, de la sagesse et des connaissances nécessaires à la conservation et à l'utilisation durable.

Nous célébrons les aires protégées, lieux où nous conservons la diversité biologique – pour sa valeur intrinsèque, et pour sa valeur de bien public et de ressource pour la subsistance locale.

Nous célébrons les aires protégées, refuges pour la vie face aux bouleversements écologiques rapides et peut-être même cataclysmiques.

Nous célébrons les aires protégées qui contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement économique et qui créent et maintiennent des moyens d'existence.

Nous célébrons les aires protégées, écoles vivantes – des lieux hors du commun où l'homme retrouve ses racines, où les

cultures, les valeurs et les systèmes de connaissances se perpétuent par-delà les générations.

Nous célébrons les aires protégées, champions de l'amitié et de la paix, terrains d'entente entre les nations qui partagent des parcs transfrontières de plus en plus nombreux.

Nous célébrons l'un des plus formidables engagements collectifs de l'histoire de l'humanité en matière d'utilisation des terres – un réseau mondial de quelque 100 000 aires protégées et un nombre d'aires protégées multiplié par trois depuis vingt ans.

Nous célébrons enfin les succès obtenus, en matière de conservation, par des communautés locales, des populations autochtones, des gouvernements, des individus et des organisations bénévoles ainsi que les efforts déployés pour faire des aires protégées des lieux de convergence naturelle, culturelle et spirituelle.

Nos inquiétudes

Nous sommes inquiets car de nombreuses régions, refuges d'une diversité biologique irremplaçable et gravement menacée, ne sont toujours pas protégées.

Nous sommes inquiets car beaucoup de sites, conservés au fil des âges par les communautés locales et les populations autochtones et mobiles, ne reçoivent ni reconnaissance, ni protection, ni soutien.

Nous sommes inquiets car en-dehors des aires protégées, les régions sauvages et naturelles ont diminué de moitié depuis 20 ans et la diversité biologique, elle-même, fait face à une extinction massive.

Nous sommes inquiets de constater que de nombreuses aires protégées existent surtout sur le papier, en particulier dans les pays en développement et dans le domaine marin.

Nous sommes inquiets de constater, alors que 12% de la superficie émergée de la terre est aujourd'hui protégée, que moins de 1% des océans, des mers et des littoraux du monde bénéficie d'une forme de protection et qu'en conséquence, les pêcheries et les riches réservoirs de diversité biologique sont exposés à la surexploitation.

Nous sommes inquiets car la plupart des écosystèmes d'eau douce – réservoirs naturels d'un élément non négociable de la vie sur Terre – ne sont pas protégés.

Nous sommes inquiets car les aires protégées sont souvent des îles perdues dans un océan de dégradation, privées des sources de vie naturelles transmises par les bassins fluviaux, les corridors de migration et les courants océaniques féconds.

Nous sommes inquiets car les plans de développement ne tiennent pas compte des aires protégées.

Nous sommes inquiets car les nombreux coûts des aires protégées sont assumés au niveau local, en particulier par les communautés démunies, tandis que les avantages sont perçus au niveau mondial et restent sous-appréciés.

Nous sommes inquiets de constater que, même si l'on annonce la mise à disposition de fonds pour la conservation, ceux-ci sont souvent inaccessibles et parfois attribués à mauvais escient.

Nous sommes inquiets car les subventions perverses encouragent la surexploitation des ressources à l'intérieur et autour des aires protégées.

Nous sommes inquiets car les aires protégées existantes ont un manque à gagner annuel de quelque 25 milliards de dollars des États-Unis, sans compter les ressources additionnelles requises pour agrandir les réseaux d'aires protégées.

Nous sommes inquiets car de nombreux gestionnaires des aires protégées n'ont pas suffisamment accès à la technologie, aux connaissances, aux leçons et aux modèles de meilleures pratiques pour exercer une gestion efficace et adaptée.

Nous sommes inquiets car les jeunes générations n'ont pas suffisamment la possibilité de prendre part au nouveau programme pour les aires protégées.

Nous sommes inquiets de constater que les changements climatiques induits par l'homme menacent d'anéantir nos réalisations passées et de mettre en péril nos efforts futurs et que le monde n'a pas encore commencé de réduire de manière substantielle les émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, nous sommes inquiets de constater qu'une occasion unique est en train de nous échapper et que, faute d'agir maintenant, nous laisserons passer notre dernière chance de

transmettre un riche patrimoine naturel et culturel aux générations futures.

Appel à l'engagement et à l'action

Nous appelons à un engagement ferme, pour reconnaître le rôle irremplaçable des aires protégées, dans le cadre de l'application de la Déclaration du millénaire sur le développement, du Plan d'application de Johannesburg, de la Convention sur la diversité biologique, de la Convention sur la lutte contre la désertification, de la Convention de Ramsar, de la Convention du patrimoine mondial et d'autres accords mondiaux.

Nous appelons à un engagement ferme, pour faire en sorte que la mondialisation et les accords commerciaux ne soient pas un obstacle à la réalisation des objectifs essentiels des aires protégées.

Nous appelons à un engagement ferme, pour établir et renforcer les cadres politiques, juridiques et institutionnels des réseaux d'aires protégées, et faire en sorte qu'ils soient responsables et transparents.

Nous appelons à un engagement ferme, pour agrandir et renforcer les réseaux mondiaux d'aires protégées en établissant les priorités selon les menaces immédiates qui pèsent sur la diversité biologique et sur le patrimoine naturel et culturel.

Nous appelons à un engagement ferme, pour sauvegarder des écosystèmes, des habitats et des espèces représentatifs afin de combler les lacunes et de conserver les éléments de base, irremplaçables, de l'ordre naturel de la Terre.

Nous appelons à un engagement ferme, pour tenir compte de la résilience dans la sélection, la conception et la gestion des réseaux d'aires protégées afin de garantir leur survie face aux changements climatiques induits par l'homme.

Nous appelons à un engagement ferme, pour inscrire les aires protégées dans les objectifs généraux du développement, avec l'appui de larges parties des secteurs public, communautaire et privé.

Nous appelons à un engagement ferme, pour la mobilisation de ressources techniques et financières en vue de mettre en œuvre l'Initiative pour les aires protégées d'Afrique et le Fonds pour les aires protégées d'Afrique.

Nous appelons à un engagement ferme, pour que les industries extractives s'acquittent de leurs responsabilités de gestion vigilante des aires protégées.

Nous appelons à un engagement ferme, pour établir des relations équilibrées entre l'homme et les aires protégées, tenant compte de tous les droits, intérêts et aspirations des hommes et des femmes.

Nous appelons à un engagement ferme, pour la participation des communautés locales et des populations autochtones et mobiles, à la création, la proclamation et la gestion des aires protégées.

Nous appelons à un engagement ferme, pour enrôler les jeunes générations dans la gestion des aires protégées en reconnaissant qu'elles sont légitimement concernées par l'avenir de ces sites.

Nous appelons à un engagement ferme, pour faire en sorte que ceux qui profitent des aires protégées ou qui en subissent les incidences aient la possibilité de participer au processus décisionnel, de manière juste et équitable, dans le plein respect de leurs droits humains et sociaux.

Nous appelons à un engagement ferme, pour instaurer une gestion des aires protégées qui contribue à réduire la pauvreté et, en aucune manière, à l'exacerber.

Nous appelons à un engagement ferme, pour une gestion des aires protégées qui partage les avantages avec les populations autochtones et les communautés locales.

Nous appelons à un engagement ferme, pour l'innovation en matière de gestion des aires protégées y compris dans le cadre de stratégies adaptatives, collaboratives et de cogestion.

Nous appelons à un engagement ferme, pour reconnaître, renforcer, protéger et soutenir les aires de conservation communautaires.

Nous appelons à un engagement ferme, pour fournir des ressources additionnelles importantes, financières, infrastructurelles et matérielles, afin de maintenir et renforcer les réseaux d'aires protégées.

Nous appelons à un engagement ferme, pour évaluer les aires protégées du point de vue économique en reconnaissant leur

importance pour l'économie locale, nationale et mondiale, en vue d'obtenir des investissements et des ressources financières accrus.

Nous appelons à un engagement ferme, pour adopter des stratégies de formation de revenu, innovatrices et diversifiées, garantissant un financement prévisible pour le paiement des services et des biens issus des écosystèmes.

Nous appelons à un engagement ferme, pour réattribuer les subventions perverses aux mécanismes de financement des aires protégées.

Nous appelons à un engagement ferme, pour renforcer la capacité des gestionnaires des aires protégées notamment par des services d'information de pointe et des transferts de technologie.

Nous appelons à un engagement ferme, pour reconnaître la valeur de tous les systèmes de connaissances, scientifiques et traditionnels, sur les aires protégées et les utiliser.

Nous appelons à un engagement ferme envers la communication et l'éducation, pour améliorer et élargir l'appui pour les aires protégées.

Notre promesse

Nos engagements les plus fermes resteront lettre morte si nous négligeons de maintenir le dialogue ouvert. Ce dialogue a besoin d'un climat d'humilité, de crédibilité et de confiance. Dans ce but, nous promettons d'encourager la compréhension et la collaboration. Nous promettons de collaborer avec tous les groupes d'intérêt. Nous promettons de partager notre vision d'un avenir durable pour l'humanité, fondé sur un partenariat respectueux avec la nature. Nous promettons de remettre les aires protégées, comme un héritage précieux, aux générations futures.